

ASSOCIATION
DES AMIS
DE L'UNIVERSITÉ
DE LIÈGE

9^{me} ANNÉE
Janvier 1937

RÉDACTION

M. PAUL HARSIN, 70, rue de JOIE, 70, LIÈGE

BULLETIN



TRIMESTRIEL

1937
H. VAILLANT-CARMANNE S. A., IMP. DE L'ACADÉMIE
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4, LIÈGE

SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE

Société Anonyme au capital de 125.000.000 de francs.

USINE A OUGRÉE (Belgique)

Téléphone :

Liège 328.80 et 308.90

Adresse télégr. :

Azote-Ougrée

Fabrication d'Ammoniaque Synthétique suivant les procédés G. Claude

Ammoniaque anhydre.
Solutions ammoniacales de 18 à 30° Baumé.
Sulfate d'ammoniaque, 20/21 % d'Azote.
Nitrate d'ammoniaque agricole S. B. A.
15,5 % d'Azote.
Nitrate de soude.
Engrais azotés et composés ammoniacaux
et nitriques.
Phosphate bicalcique.
Acides nitriques de toutes concentrations.
Nitrate d'ammoniaque pur pour explosifs.
Alcool méthylique (Méthanol) et dérivés.

Alcool éthylique et dérivés : Alcool absolu
et alcool extra-fin.
Acétone.
Solvants.
Ether sulfurique.
Hexaméthylène tétramine pharmaceutique et
technique.
Formol 30-40 %.
Trioxyméthylène.
Résines synthétiques et vernis spéciaux.
Produits agricoles insecticides, fongicides
et herbicides.

Le monopole de la vente des produits de la Société Belge de l'Azote est confié à la

Société Commerciale de Belgique, S. A., à Ougrée

Adresse télégr. : Socobelge-Ougrée

Téléphone : Liège 308.30

L'adhésion aux Amis de l'Université de Liège peut se faire par simple virement au compte de chèques postaux de l'Association des Amis de l'Université (136, Boulevard de la Sauvenière, Liège), n° 150713.

Membres protecteurs 1000 francs

Membres effectifs 100 francs

Membres adhérents 20 francs

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Editorial

Nous donnons ici l'hospitalité à un remarquable exposé du professeur polonais A. B. Dobrowolski qui, en quelques pages, a résumé son livre « Universitas Rediviva ». Nos lecteurs apprécieront comme il convient l'originalité de la conception particulièrement élevée que se fait ce savant de l'un des buts poursuivis par l'enseignement supérieur. Il serait à souhaiter que l'idée maîtresse du projet rencontrât chez les Amis de l'Université une audience sympathique et fit l'objet d'une discussion.

Nous reproduisons ensuite les discours qui ont été récemment prononcés lors de l'inauguration des nouveaux locaux de l'Hôpital de Bavière.

Deux notices nécrologiques évoquent nos grands disparus : A. Gravis, le savant botaniste qui fut un des plus ardents champions de la cause de l'enseignement général, et E. Gour-sat, illustre représentant de l'Ecole mathématique française, docteur honoris causa de notre Faculté des Sciences.

La chronique habituelle clôt ce bulletin.

LA RÉDACTION.

Le Problème de l'éducation intellectuelle générale

Un groupe de savants polonais vient de tenter une expérience particulièrement originale dans le domaine du haut enseignement. Il s'agit de la création à l'Université de Varsovie, sous le nom d' « Universitas rediviva », d'une nouvelle Faculté destinée à l'instruction générale supérieure, en vue de rehausser le niveau de la culture des intellectuels.

Cette idée est due à M. A. B. Dobrowolski, ancien membre scientifique de l'Expédition antarctique belge de 1897-1899, directeur honoraire du service météorologique de Pologne, président de la Société géophysique de Varsovie et professeur de sciences pédagogiques à l'Université libre de cette même ville. M. Dobrowolski est bien connu en Belgique, notamment à Liège, où il séjourna pendant une quinzaine d'années, fréquentant notamment à notre Alma Mater les cours et laboratoires de l'illustre Van Beneden, dont il fut à maintes reprises le collaborateur averti.

M. Dobrowolski a exposé ses idées dans une brochure polonaise (*Universitas rediviva*) publiée en 1936 qu'il a bien voulu résumer en français pour les Amis de l'Université de Liège. Sa conception paraît de nature à intéresser vivement ceux qui pensent que la pratique d'une spécialité n'exclut pas la nécessité de connaissances générales, permettant de comprendre et d'apprécier à leur véritable valeur les problèmes que pose notre civilisation.

SUR LA NÉCESSITÉ DE CRÉER, DANS LES
UNIVERSITÉS, UNE FACULTÉ D'INSTRUCTION
GÉNÉRALE SUPÉRIEURE POUR HAUSSER LE
NIVEAU DE CULTURE DE L'ESPRIT DES
INTELLECTUELS.

Introduction

Les intellectuels d'aujourd'hui ont besoin d'une éducation intellectuelle supérieure à celle qu'ils ont acquise au lycée. Car ce qu'il leur faut, c'est, tout d'abord, connaître et comprendre notre époque avec sa vie multiple, avec ses lourds problèmes, c'est-à-dire devenir capable de voir aussi clair que possible dans l'ensemble de notre civilisation si riche et si compliquée et devenant toujours plus riche et plus compliquée; c'est, ensuite, pouvoir se former une opinion, soigneusement fondée, sur la valeur de cette civilisation et, en général, sur les questions que celle-ci pose devant nous. Or, pour tout cela, il est nécessaire de posséder non seulement un choix de connaissances générales, mais encore l'esprit suffisamment entraîné, c'est-à-dire qu'il faut savoir observer et peser, de même que comprendre et estimer à leur juste valeur les observations et les pensées des autres. En un mot, il faut aux intellectuels une culture intellectuelle générale suffisante, leur permettant de participer, de façon tout à fait consciente, à notre vie civilisée.

Une telle culture générale n'est pas donnée par nos écoles supérieures dont le but est de former les spécialistes, et non pas les hommes cultivés. Et ce ne sont pas — comme on le croit à tort — les chaires de philosophie ou de littérature, de psychologie ou de sociologie qui seraient distributrices de la culture générale. Ces chaires ne sont destinées à former que les philosophes et les littérateurs de métier, les psycho-

logues et les sociologues de métier, ou bien encore à enseigner les éléments de ces matières à ceux qui étudient d'autres spécialités — éléments jugés nécessaires pour ces spécialités. D'ailleurs, on ne constate point que ceux qui étudient — comme étudiants ou même comme spécialistes — toutes ces sciences ou quasi-sciences se montrent plus cultivés dans le sens général du terme que ceux qui n'abordent pas ces études. La culture générale de l'esprit n'est donnée que par nos lycées, mais ce n'est là, évidemment, qu'une ébauche, tout à fait insuffisante pour un intellectuel d'aujourd'hui.

Cependant, l'enseignement général donné par les lycées est une préparation passablement suffisante pour la culture d'esprit exigée à notre époque. Le lycée prépare pour la self-instruction — et cette capacité d'apprendre par soi-même constitue un privilège particulièrement important dont est privé le peuple qui ne possède que l'école primaire. Grâce à ce privilège, le bachelier devient capable d'acquérir une instruction générale supérieure par son travail d'auto-didacte — et c'est son devoir de le faire, quelle que soit sa position sociale et son occupation. Mais, pour le faire, il a besoin d'encouragement et d'appui de la part de la société. Or, cette aide ne lui vient d'aucun côté; personne n'y pense. On ne pense à aider les intellectuels qu'à devenir spécialistes, et la société a créé, à cette fin, des institutions en nombre suffisant : écoles supérieures. Par contre, on ne pense pas à les aider à devenir suffisamment orientés et exercés au point de vue général, c'est-à-dire à développer suffisamment les ébauches de la culture générale données par le lycée.

Aussi, l'éducation générale des intellectuels d'aujourd'hui offre-t-elle de grandes — même trop grandes — lacunes.

Nous avons, nous autres intellectuels, tous une éducation générale insuffisante.

Les défauts et les insuffisances de l'éducation générale des intellectuels

Ils sont de deux sortes :

1^o Ignorance dans le domaine des connaissances générales devenues obligatoires pour tout intellectuel, d'où manque de bases pour s'orienter dans l'ensemble de notre civilisation ;

2^o Manque d'entraînement intellectuel général, d'où incapacité de se former un jugement sérieusement motivé, dès qu'il s'agit d'une question générale devant intéresser tout le monde.

a) Sorti du lycée, un intellectuel, dans la plupart des cas, ne pense pas à continuer son éducation générale pour la développer, c'est-à-dire la compléter, l'approfondir. S'il le fait même, il ne le fait pas d'une façon continue, systématique, selon un plan rationnel, mais d'une façon sporadique, accidentelle, chaotique. En effet, un chaos de conférences publiques fréquentées par hasard, d'expositions industrielles ou artistiques visitées par hasard, de conversations tenues ou entendues par hasard, de livres et d'articles lus par hasard, d'auditions musicales accidentelles — voilà les moyens, de beaucoup trop insuffisants, dont il dispose pour acquérir une culture générale de l'esprit.

Aussi cette culture se montre-t-elle ou bien trop dilettante, superficielle, composée un peu de tout et de rien, ou bien morcelée, fragmentaire, partant privée de son caractère général. En les comparant aux intellectuels des époques passées : à ceux de l'Hellade ou de la Renaissance, dont la culture intellectuelle n'était en général pas au-dessous du niveau exigé par ces époques, les intellectuels d'aujourd'hui sont — on peut le dire — des ignorants, des barbares. Un humaniste non seulement ne comprend rien à la nature qui l'entoure, rien à la technique qu'il touche tous les jours à tout moment, mais — chose qui est inexcusable — il ne comprend pas les

sciences de la nature et de la technique, il ne les comprend pas même à sa manière, à la manière purement humaniste, c'est-à-dire comme œuvres humaines, ignorant leur épopée, cette grande épopée des efforts, des chutes, des triomphes, ignorant aussi les méthodes de leur travail, ignorant enfin — et c'est là la faute la plus impardonnable — leur sens, leur valeur, leur rôle. Inversement, un naturaliste — ou un savant technicien — se montre barbare dès qu'il s'agit du monde humain ou des sciences humanistiques, et il va jusqu'à méconnaître le sens, la valeur, le rôle des sciences de la nature en général, et même de cette branche particulière, pure ou appliquée, dont il est lui-même représentant. On peut en dire autant des artistes et des hommes de lettres par rapport à toute science, pure ou appliquée, et des savants par rapport aux arts et aux lettres. Enfin, chez les spécialistes nous constatons une ignorance, souvent complète, des domaines tout proches des leurs.

Telles sont les conséquences du progrès incessant et naturel de la spécialisation des carrières — conséquences non corrigées par une culture intellectuelle générale qui est insuffisante.

b) Cette ignorance fait qu'on ne pense généralement pas à des choses d'au delà de sa profession, même si ce sont des questions générales devant intéresser tout homme vraiment civilisé, ce qui fait, à son tour, qu'on ne contracte pas d'habitude d'y penser : on ne s'y exerce pas, on ne s'y entraîne pas. Le manque de « training » général de l'intelligence est un défaut plus frappant encore que l'ignorance. Des spécialistes éminents, si tôt qu'ils perdent le terrain de leurs spécialités et qu'ils commencent à penser à des sujets de caractère général, n'observent pas et ne réfléchissent pas beaucoup mieux que les gens illettrés, en se permettant des fautes grossières, des naïvetés simplistes, des parti-pris vulgaires, des raisonnements tendancieux à

en rougir — et ils n'oseraient pourtant jamais commettre quelque chose de pareil dans le domaine de leur profession.

Fausses routes

Il y a des intellectuels — ils sont en minorité — qui cherchent à atteindre un niveau supérieur de la culture de l'esprit, souvent même aux dépens de très grands efforts. Cependant, on peut dire qu'en général ces essais ne réussissent qu'imparfaitement, la culture intellectuelle atteinte n'étant pas de grande valeur. C'est que cette self-éducation, faute d'indications et de conseils indispensables, faute de training général suffisant, privée, par conséquent, de contributions personnelles : observations, idées, conclusions, de même que de lumières critiques permettant de distinguer la graine de la balle, l'important du négligeable, — choisit le plus souvent une fausse voie : ou bien on tombe dans la manie de lecture, en acquérant ainsi une érudition inutile et en se bourrant la tête d'observations et de pensées d'autrui, ou bien on tombe dans la manie de philosophailler sur tout sujet, par suite de l'habitude qu'on a prise de diriger son esprit insuffisamment exercé, par conséquent « inerte », vers telle ou autre philosophie, vers tel ou autre « isme ».

Conception du monde (humain) chez nos intellectuels

Tout cela a une influence fatale sur la conception du monde — je veux dire sur celle du monde humain, c'est-à-dire sur le fondement même de la vie d'un intellectuel, d'où découle son idéologie, justification suprême de ses pensées et de ses actions. Cette conception du monde — l'œuvre pourtant la plus responsable — est simplement l'œuvre du hasard. Sans culture générale suffisante, surtout sans training général suffisant, l'intellectuel s'attache à toute

vieillesse, à toute mode. Il ne se donne pas beaucoup de peine pour élaborer sa conception du monde, pour la bâtir de son propre effort ou du moins pour choisir, bien consciencieusement, une parmi les conceptions déjà faites et se l'assimiler d'une façon bien personnelle. Aussi, au lieu d'être la plus soignée, cette œuvre est-elle le plus souvent faite avec moins de souci que toute autre, elle n'est, en somme, qu'une camelote : habillement spirituel fait de chiffons de toute sorte rencontrés sur le chemin de la vie, mal ajustés, mal cousus.

Remède

Il s'agit donc d'essayer de combler cette lacune dans l'instruction du « monde instruit ».

Il faut, dans des milieux intellectuels, et surtout parmi la jeunesse, éveiller le besoin de la culture générale à un degré supérieur, et ensuite, il faut venir en aide à ceux qui voudront bien y parvenir. En un mot, il faut une nouvelle institution d'instruction stimulante et aidante à la fois. Et comme l'instruction supérieure peut et doit être acquise par soi-même, l'institution dont il s'agit doit propager l'idée de la self-éducation intellectuelle et prêter son aide à ceux qui veulent s'instruire. Le fait même de l'existence publique d'une telle institution serait la propagande la plus efficace. Et quant à l'aide, celle-ci doit apparaître non seulement par tout un système de conférences — conférences pour ceux qui voudront s'instruire eux-mêmes, donc principalement par des conseils et des indications, par des discussions et des exercices, mais en même temps par la création de publications pour autodidactes, les œuvres de vulgarisation qui se trouvent sur le marché n'étant pas ce qu'il faudrait.

Le premier essai : « Universitas Rediviva »

Un essai vient d'être fait par un groupe de savants à Varsovie, suivant les idées présentées par A. B. Dobrowolski (1) membre scientifique de l'Expédition antarctique Belge 1897-99, directeur en pension du Service météorologique de Pologne, président de la Société géophysique à Varsovie et professeur des Sciences pédagogiques à l'Université Libre de Varsovie. Ce groupe a discuté durant le second semestre et les vacances de l'année académique 1935-36 les bases théoriques, le programme et la didactique de la nouvelle institution dont il a réalisé la première ébauche sous le nom de « Universitas rediviva », l'Université du Moyen Age ayant, comme on le sait, eu pour but l'éducation intellectuelle générale, bien que conçue d'une manière fort différente de celle exigée par notre époque.

Nous avons donc non seulement les bases théoriques bien méditées, bien discutées, filtrées à travers une quinzaine de cerveaux, mais encore les 8 mois de pratique avec plus d'une trentaine d'auditeurs, intellectuels d'âge et de profession très différents, en perfectionnant toujours notre programme, notre plan et notre didactique par les visites mutuelles de nos cours et par les réunions, faites tous les mois, pour nos compte rendus accompagnés de discussion.

Nous faisons notre possible pour convaincre notre Ministère de l'Instruction Publique de favoriser la création, au sein de nos Universités, de Facultés d'Instruction générale supérieure — condition indispensable pour que l'idée atteigne, petit à petit, la masse des intellectuels.

L'« Universitas Rediviva » ne donnera, évidemment, aucun privilège, aucun « droit »; point de diplômes, alors. Cette institution ne sera que pour ceux qui voudront vrai-

(1) A. B. Dobrowolski, *Universitas rediviva*. Varsovie, 1936, pp. 1-31, en polonais.

ment en profiter pour atteindre le niveau le plus élevé possible de culture intellectuelle et rien d'autre.

On comprend que pour pouvoir donner aux intellectuels, avides d'une instruction générale supérieure, ce qu'il leur faut, un professeur de l'« Universitas Rediviva » doit, tout d'abord, savoir se mouvoir tout à fait librement sur le champ de sa spécialité : il doit être un bon spécialiste. Mais, d'un autre côté, non seulement il doit ne pas ignorer les spécialités voisines, ou liées à la sienne, mais encore s'orienter dans l'ensemble de notre civilisation, afin d'être à même de rattacher son cours à ceux de ses collègues. Et comme il n'est pas facile, aujourd'hui, de trouver ces deux qualités de l'esprit réunies en une même personne (nous avons tous une éducation intellectuelle générale insuffisante), on sera obligé non seulement de chercher souvent, surtout pour les groupes humanistiques, des candidats appropriés en dehors des corps académiques (par exemple juristes, économistes, hommes de lettres, connaisseurs des arts, etc.), mais plus souvent encore de se contenter des candidats qui ne remplissent que très imparfaitement la seconde parmi les deux conditions indiquées plus haut, et de morceler ainsi les matières des groupes, en attendant le moment où l'« Universitas Rediviva » — devenue une Faculté au sein des Universités et comptant non seulement parmi ses professeurs, mais aussi parmi ses auditeurs des représentants des corps académiques — aura formé des spécialistes à culture intellectuelle générale suffisante.

Il est aussi évident qu'un professeur de l'« Universitas Rediviva » doit être un esprit aussi indépendant que possible capable de comprendre et de traiter d'une façon objective les opinions de ses semblables.

A. Organisation générale. — L'« Universitas » a donc pour but d'aider l'intellectuel à devenir capable de

prendre contact spirituel avec notre civilisation, par conséquent à devenir capable de la connaître et de la comprendre, et, tout particulièrement, de l'apprécier, pour pouvoir se former, sinon une conception du monde personnelle, du moins des bases intellectuelles pour s'approprier une conception parmi celles qui existent.

Etant donné qu'à cet effet il faut acquérir une orientation générale, c'est-à-dire une certaine quantité de connaissances générales indispensables, ainsi que la capacité d'observer, de réfléchir, de comprendre, en d'autres termes un « training » intellectuel général, c'est donc à ces deux besoins que l'« Universitas » tâchera de subvenir.

D'où, d'un côté, conférences d'orientation et conseils aux autodidactes, et, de l'autre côté, exercices et discussions. Et comme suite, la division de l'« Universitas » en deux étapes : la première, préparatoire, comprenant principalement des conférences et des exercices ; la seconde, conseils aux autodidactes et réunions de discussion.

La première étape, soit « les Cours pour autodidactes » comprendra 4 semestres de 8 heures par semaine, naturellement les heures du soir, afin que ceux qui ont une occupation puissent profiter de ces cours.

Dans la seconde étape fonctionneraient les conseils prodigués aux autodidactes par divers spécialistes, aux jours et aux heures fixés (y compris les consultations par correspondance). Il y aurait, en outre, des assemblées de discussions, auxquelles prendraient également part les professeurs et au cours desquelles on prendrait l'habitude de discussions sérieuses et argumentées, concernant les thèmes généraux, aussi bien actuels, concrets, que principiels, abstraits, — l'habitude, aussi, d'écouter, attentivement et objectivement, les opinions de nos semblables.

L'institution étant tout à fait nouvelle, sans précédente, il n'était évidemment pas facile, n'ayant pas d'exemples à

suivre, de créer pour elle un programme et une didactique appropriés.

B. Matière des programmes des « Cours ». — 1. Un intellectuel doit, avant tout, s'exercer dans l'art de penser : apprendre à penser honnêtement, correctement, habilement, désapprendre à penser malhonnêtement, fautivement, maladroitement.

C'est à tort que certains croient pour cela nécessaire — et suffisant — d'être philosophe, apprendre de la philosophie. Il y a aussi d'autres voies, à savoir :

a) S'assimiler les meilleurs modèles et les comparer avec des œuvres de valeur médiocre ou nulle, traitant le même sujet.

b) Faire l'analyse critique des lectures appropriées, et participer à la discussion des questions choisies exprès ou bien liées à la matière des cours.

c) Prendre la connaissance de l'essence, du mécanisme et des méthodes du travail intellectuel dans ses différentes variétés, y compris les difficultés à vaincre et les conditions à remplir.

Donc, tout d'abord, les composants de ce travail : les fonctions intellectuelles élémentaires avec les conditions de leur efficacité; ensuite, les tendances et les inclinaisons naturelles de l'esprit, de même que ses erreurs, ses défauts, ses tares; enfin, la technique de travail de l'esprit. Tout cela n'est point compris par les manuels de logique ancienne ou nouvelle (logistique), et ne se trouve même pas bien catalogué. Mais il y a déjà des premiers essais.

2. L'histoire générale de l'expérience et de la pensée humaine. Différentes voies pour saisir la réalité : 1) les voies préscientifique et scientifique (souligner l'importance, trop souvent mise à l'ombre, et la nécessité, trop souvent méconnue, de la « prescience » non seulement dans le passé,

mais aussi dans le présent; voir de près quelques phases d'évolution de quelques disciplines scientifiques bien choisies); 2) les voies philosophique et magique-mystique (voir de près quelques systèmes bien choisis).

3. De toutes ces voies, choisir, pour en prendre une connaissance plus intime, la Science, comme la voie la plus récente, avec la Technique (dans le sens le plus large du terme) liée intégralement à la Science. Science (avec la Technique) comme le signe le plus caractéristique de notre grande époque, comme le facteur historique nouveau créant une nouvelle ère, comme une nouvelle valeur. Sciences pures et Sciences appliquées, leurs relations réciproques. Unité et diversité de la Science, différences de nature et de degré d'évolution entre les différentes branches, interdépendance de celles-ci. Organisation et fonctionnement de la Science, ses différents ateliers, différentes voies et méthodes de travail, difficultés et obstacles extérieurs et intérieurs, lutte avec ces difficultés et ces obstacles, efforts réussis et non réussis. Épopée de la Science sur le fond de l'histoire du travail, de l'économie sociale et de la pensée, avec, vu de plus près, certains moments, bien choisis, de cette épopée; comparaison avec l'histoire des religions et des philosophies. Progrès toujours croissant et son caractère de plus en plus « explosif » et inattendu, comme caractéristique de la Science moderne, surtout de son avant-garde : sciences mathématiques et physiques. Investigation et investigateurs; découverte et invention. Science comme une œuvre individuelle et en même temps sociale.

4. L'Art, comme la seconde valeur culturelle, sœur aînée de la Science. Son unité et sa diversité. Ateliers, travail, difficultés, obstacles. Evolution, longue et lente, et ses différentes voies, étudiées sur le fond de l'histoire du travail, de l'économie sociale et de la pensée. Rôle et influence de l'Art.

5. La Littérature, sa diversité infinie, son rôle et son influence. Son histoire étudiée sur le fond de l'histoire des autres composants de la civilisation, particulièrement de l'histoire économique, sociale et politique. Les belles-lettres leurs problèmes. Le théâtre, la danse, le cinéma; problèmes, rôle, influence. Souligner l'*essai* comme un genre littéraire servant à l'expression de la pensée, donc parallèle à la philosophie et adhérent, sans limite distincte, aux sciences humanistiques.

6. Sciences psychologiques et sociologiques. Importance et état primitif de ces « sciences ». Efforts pour les hausser jusqu'à un niveau vraiment scientifique; difficultés et obstacles. Histoire de ces sciences et leur actualité, différents courants, mots-d'ordre, écoles. Les trésors de psychologie préscientifique à trouver dans des chefs-d'œuvre des belles lettres.

7. Problèmes économiques et sociaux comme les problèmes fondamentaux de l'humanité, dans le passé et dans le présent. Recherches et théories scientifiques ou quasi-scientifiques, doctrines, mots-d'ordre.

8. Problèmes de l'éducation et de l'instruction publique autrefois et aujourd'hui, considérés sur le fond de l'ensemble de la vie de même que des droits et des devoirs de l'homme d'autrefois et d'aujourd'hui. Recherches et théories scientifiques et quasi-scientifiques, doctrines, mots-d'ordre.

9. Problème de la façon de disposer des loisirs. Importance toujours croissante de ce problème. Divertissements, passe-temps, jeux, dans les différents pays et époques. Amateurs, dilettantes scientifiques, techniques, artistiques, littéraires, leur utilité, trop souvent méconnue, conditions de l'efficacité de leur travail. Utilité toujours croissante des non-spécialistes qui, guidés par les spécialistes, viennent aider indirectement, une branche de la Science ou de la Technique en lui offrant ses services d'une façon systématique (par exemple, voyageurs aux pays peu connus).

10. Idées directrices de la vie et criteriums des valeurs : conceptions du monde et idéaux, idéologies et mots-d'ordre, religions et philosophies de la vie; leur actualité et leur passé considérés sur le fond de la vie économique, sociale et politique.

C. Programme des « Cours ». — En pratique, les matières du programme des « Cours » se divisent en six groupes, à savoir :

Groupe I. — Sciences fondamentales concernant le monde extérieur (physique, chimie avec cristallographie générale, astronomie), y compris leur langue : mathématiques, et leur application : technique.

Groupe II. — Sciences de la Terre (sciences dites « naturelles » et « géographiques » avec leurs applications).

Groupe III. — Sciences psychologiques et leurs applications.

Groupe IV. — Sciences sociales.

Groupe V. — Sciences de caractère normatif : 1) sciences pédagogiques, en particulier questions de l'instruction publique et de l'autodidaxie, ainsi que celles de l'éducation et de la self-éducation intellectuelle et, en rapport avec elles, 2) problèmes du travail intellectuel (ses postulats, ses composants, ses conditions, sa technique); 3) conceptions du monde et, en rapport avec celles-ci, philosophies, religions, idéaux, idéologies (ce qu'ils étaient, ce qu'ils sont, ce que l'on doit en savoir pour l'instruction générale).

Groupe VI. — L'art et la littérature.

Malgré toute cette diversité, le programme des « Cours » doit être *unique*. C'est justement parce qu'il est aussi varié, en embrassant toute la civilisation, qu'il doit former un tout complet; c'est pourquoi étant une préparation à la self-instruction générale, il est destiné aux autodidactes en entier, et non dans ses fragments; tout son contenu varié

doit se tasser dans la tête unique de chacun des auditeurs autodidactes.

Pour assurer cette unité au programme, les professeurs préparent ce programme en commun et traitent leurs matières du point de vue commun, sans jamais perdre de vue le but final de l'instruction générale, lequel est l'acquisition de la capacité de juger, d'apprécier, d'estimer. Ils s'efforcent à leur imprimer un caractère d'instruction vraiment générale, c'est-à-dire qu'il s'agit beaucoup moins d'exposer à leurs auditeurs les faits de leur science, que de parler de cette même science, de son histoire, de son rôle et de son importance. Donc point d'encyclopédisme, le choix des faits aussi économe que possible.

Nous conseillons à nos auditeurs de s'inscrire à l'ensemble du cours, c'est-à-dire à tous les six groupes et de se préparer ainsi à embrasser l'ensemble de notre civilisation, et ce n'est qu'après qu'ils auront passé la « première étape » (quatre semestres des « Cours ») que nous sommes prêts non seulement à approuver leurs désirs de s'exercer, en amateurs, dans une spécialité, mais aussi à les aider dans cette direction sous forme de conseils mentionnés plus haut (voir le paragraphe A. « Organisation générale »).

Il est clair que notre tendance est — en opposition avec celle des écoles supérieures, écoles de spécialisation — qu'un professeur embrasse un champ aussi étendu que possible. Ainsi, par exemple, pour tout le premier groupe nous n'avons qu'un seul professeur (physicien); pour le deuxième, deux professeurs seulement, un pour la « nature morte », l'autre pour la « nature vivante »; pour le troisième, un seul professeur; pour le quatrième, quatre professeurs : un sociologue de la culture, un sociologue-économiste, un sociologue-publiciste (pour les questions d'actualité), un historien du travail; pour le cinquième, un pédagogue-théoricien, aidé par le sociologue de la culture mentionné

plus haut, et par un historien de la philosophie et un logicien; pour le sixième : un historien de la littérature et théâtrologue, un historien des arts plastiques, un historien de la musique et musicologue, un esthéticien.

D. Plan des « Cours ». — 4 semestres, 4 jours par semaine, 2 heures par jour, d'où pour chaque groupe en moyenne : groupe I, 1 1/2 heure; II, 1/2 heure; III, 1/2 heure; IV, 2 heures, V, 1 3/4 heure; VI, 1 3/4 heure.

Premier et deuxième semestres. — Groupe I, 2 heures; IV, 2 heures (sociologie 1 heure, sciences économiques, sociales, politiques, 1 heure); V, 2 heures (éducation, travail intellectuel, 1 heure; histoire de la philosophie, 1 heure); VI, 2 heures (littérature, 1 heure; musique, 1 heure).

Troisième semestre. — Groupe I, 1 heure; II, 1 heure (science de la Terre, les biologiques exceptées), III, 1 heure; IV, 2 heures (sociologie, 1 heure, histoire, 1 heure); V, 2 heures (travail intellectuel, conceptions du monde, 1 heure logique, logistique, 1 heure); VI, 1 heure (arts plastiques).

Quatrième semestre. — Groupe I, 1 heure; II, 1 heure, (sciences biologiques, anthropologiques); III, 1 heure; IV, 2 heures (histoire, 1 heure; actualités économiques, sociales et politiques, 1 heure); V, 1 heure (conceptions du monde, idéaux, idées directrices de l'humanité); VI, 2 heures (arts plastiques, 1 heure; esthétique, 1 heure).

N. B. — L'expérience nous a montré qu'il serait préférable de ne faire nos cours que 3 jours par semaine (3, 3, 2 heures).

E. Didactique des « Cours ». — La didactique de nos « Cours » ne peut plus être celle pratiquée dans les lycées, les auditeurs n'étant plus des écoliers, mais des gens capables de s'instruire eux-mêmes. Elle ne peut être non plus celle

des cours universitaires ayant pour but de former des spécialistes, ni celle d'un résumé ou abrégé de tels cours. Elle ne peut être, enfin, celle employée dans les livres, conférences ou cours de vulgarisation ou de pseudo-synthèse philosophique ou populaire (les vraies synthèses, toujours partielles et si difficiles à faire, ne sont accessibles qu'aux spécialistes). Le but de l'« Universitas Rediviva » (aider les intellectuels à s'orienter dans l'ensemble de notre civilisation et à se former des opinions suffisamment fondées), qui a déterminé le choix de matière pour notre programme, détermine aussi les bases de notre didactique : nous tâchons d'aider les intellectuels non seulement à trouver la lecture appropriée et à s'en servir d'une façon efficace, avec profit, mais surtout à s'exercer dans l'art d'observer et de penser.

* * *

Tous les intellectuels, sans excepter les professeurs des écoles supérieures, ont besoin d'une culture générale de l'esprit supérieure à celle qu'ils possèdent.

Mais il y en a qui en ont besoin tout particulièrement et pour qui cette culture générale est obligatoire au point de vue de leur *profession*. Ce sont tous ceux qui font l'éducation générale des masses, donc les écrivains, les publicistes et, avant tout, les instituteurs des écoles primaires et les professeurs des lycées.

* * *

Ce sont les intellectuels qui sont devenus le facteur le plus important de la vie moderne; ce sont eux qui créent l'histoire de l'humanité, son avenir; ce sont eux qui en sont en première ligne responsables et qui, par conséquent, doivent avoir la pleine conscience de ce qu'ils font, qui doivent donc posséder une haute culture intellectuelle.

Tâchons donc de créer dans toutes les Universités, une Faculté d'Instruction Générale Supérieure ou, si l'on préfère, Faculté de Hautes Etudes Générales ou de Culture Générale de l'Esprit, peu importe le nom.

Le manque d'éducation générale suffisante est un malaise mondial. Tâchons de créer une ligue internationale pour l'Instruction Générale Supérieure des intellectuels.

Inauguration des nouveaux locaux de l'Hôpital de Bavière

Discours de M. le Ministre X. Neujean

Bourgmestre de Liège

L'Hôpital de Bavière, dont nous inaugurons ce matin les nouveaux pavillons, est le plus ancien hôpital de Liège.

Non pas dans sa situation et dans sa construction actuelles, il avait occupé la plus grande partie de la place — toute proche — appelée depuis 1918 « de l'Yser », avant la guerre place de Bavière.

Sa fondation date de 1603. Elle est l'œuvre presque exclusive du Prince Evêque de Liège, Ernest de Bavière.

Une association de bourgeois charitables s'était constituée quelques années auparavant s'assignant pour but de « soulager les malades déshérités de la fortune ».

Le Prince l'avait bientôt reconnue officiellement sous le titre de « Compagnie ou Confrérie de Miséricorde chrétienne », s'était généreusement associé à ses efforts et lui avait fixé des règles de nature à lui conserver son caractère foncièrement charitable.

Il ne tarda pas à s'apercevoir des inconvénients nombreux, particulièrement au point de vue de l'hygiène, qui résultaient du traitement des malades indigents à domicile ou dans de petits asiles insuffisants.

C'est alors que, constatant les bienfaits et la prospérité de la « Confrérie de Miséricorde », il lui fit don du domaine

magnifique qu'il possédait Outre-Meuse « ensemble, disait-il, » propre et convenable, à raison de son assiette, à la santé » et soulagement des malades et autres misérables personnes. »

Cet hôpital constitua, jusqu'en 1880, l'unique établissement de ce genre en notre ville.

Bien on pense que ses locaux, somptueux pour l'époque, étaient au cours des siècles devenus insuffisants à tous points de vue.

Le Conseil communal en décida la démolition et la reconstruction sur son emplacement actuel au cours des années 1888 à 1890, en même temps qu'il décidait l'assainissement et la transformation de ce populeux quartier d'Outre-Meuse.

Moins de vingt ans après son édification, qui date maintenant de quarante ans, le nouvel hôpital apparaissait déjà ne plus correspondre aux nécessités hygiéniques et scientifiques de l'heure. Son extension s'imposait.

Aussi, avant la guerre déjà, la Commission des Hospices reconnut-elle la nécessité d'y apporter d'importantes améliorations. Elle envisageait notamment l'agrandissement des pavillons de chirurgie et d'ophtalmologie, la construction d'un pavillon d'urologie et d'un pavillon de pédiatrie.

L'étude de ce programme fut reprise après la guerre et tout de suite il apparut indispensable de l'étendre.

Néanmoins, en 1933, malgré les efforts nombreux et combinés de l'assistance publique et de l'administration communale, on ne pouvait encore mentionner comme réalisé, parmi les projets qui constituaient un ensemble, que le seul pavillon de pédiatrie.

La Commission d'Assistance publique, encouragée et soutenue dans ses démarches par l'Administration communale, résolut alors de forcer les étapes. Ainsi furent successivement exécutés en moins de deux ans les travaux d'extension

et de modernisation des pavillons de chirurgie, de médecine et d'urologie, que nous inaugurons aujourd'hui. Le tout représente une dépense de 8 millions.

D'autres projets sont en préparation, qui ne tarderont sans doute pas à être mis à exécution.

Ainsi pouvons-nous croire, sinon affirmer, que dans peu de temps notre premier hôpital sera complètement modernisé, tant en ce qui concerne les locaux que l'équipement et le matériel scientifique. Il constituera une formation sanitaire de premier ordre. Non seulement en bénéficiera la population liégeoise, mais encore celle des communes comprises dans un large rayon autour de Liège, qui sont tributaires de notre centre hospitalier. Soulignons que l'enseignement universitaire, auquel nous sommes profondément attachés, profitera également de cette productive et importante transformation.

Mais en regard des larges bienfaits que ce remarquable progrès hospitalier vaudra à toute une région, il nous faut considérer l'effort financier que la Commission d'Assistance publique a dû s'imposer et dont le poids retombe en fin de compte sur le budget de la Ville. La Commission d'Assistance s'est, en effet, pour parer à ces énormes dépenses, trouvée dans l'obligation de contracter un lourd emprunt à la Caisse d'Épargne, les intérêts y afférents grossissent aujourd'hui son déficit, que la Ville a le devoir de couvrir. Ce sont là de coûteuses initiatives. Elles ne se sont réalisées que grâce à un effort financier uniquement local et pourtant elles intéressent au plus haut point une grande partie de la province. De pareilles entreprises ne dépassent-elles pas en fait les obligations de ceux qui les ont conçues et exécutées ?

Engagées dans un but social, déterminées par des intérêts conjugués d'hygiène, de salubrité et d'enseignement publics, elles justifient indiscutablement de larges interventions de

l'Etat et du pouvoir provincial. On ne peut, on ne doit pas l'oublier.

* * *

Les administrateurs de l'Assistance publique qui ont présidé à ces vastes améliorations, leurs collaborateurs qui les ont aidés avec zèle et intelligence, sont dignes des plus vifs éloges. Les uns et les autres se sont consacrés avec une rare conscience à une tâche exceptionnellement lourde, ils ont assuré l'achèvement d'une grande œuvre. Je leur adresse à tous de chaleureuses félicitations et de cordiaux remerciements, au nom de l'Administration communale, heureuse d'avoir favorisé de si méritants efforts, fière d'avoir contribué à leur succès.

Discours de M. Picard

Ma qualité de membre le plus ancien de la Commission d'Assistance publique me vaut aujourd'hui l'insigne privilège de prendre la parole devant vous en remplacement de M. Joseph van Zuylen, notre cher et distingué Président, que son état de santé retient, à notre grand regret, éloigné des devoirs de sa charge.

Mon premier devoir est d'exprimer l'honneur que nous ressentons en saluant à cette cérémonie la présence des membres du Gouvernement et de les assurer de notre profonde reconnaissance pour l'encouragement qu'ils veulent bien donner à l'Assistance publique.

La Commission de l'Assistance publique éprouve un très grand contentement en mettant à la disposition de l'Université de Liège, d'importants agrandissements des locaux de chirurgie, de médecine et d'urologie et elle se réjouit de pouvoir affirmer que ces nouveaux locaux, grâce au concours éminent que lui a prêté la Faculté de Médecine,

sont conçus selon les vœux de la technique la plus moderne et que les malades dont elle a la charge y recevront les soins les plus éclairés et les plus efficaces.

C'est en 1931 et 1932 que notre Commission a pris les délibérations décidant ces importants agrandissements. Après 4 années, nonobstant les multiples difficultés à surmonter, notamment dans l'ordre financier, elle a la profonde satisfaction de voir ses trois projets réalisés simultanément ou peu s'en faut.

Notre Hôpital de Bavière compte maintenant 124 lits en plus. Dans les trois pavillons que nous inaugurons aujourd'hui, 138 lits sont actuellement abrités en salles d'isolement contre 20 précédemment.

Qu'il me soit permis de passer rapidement en revue les modifications apportées à la situation ancienne par l'exécution des agrandissements effectués, sans omettre le point de vue financier.

Pavillon de chirurgie. — Ce pavillon, avant l'agrandissement, ne comprenait qu'un pavillon central (réservé au Service universitaire) à un étage, et deux ailes à un étage, une pour les femmes et l'autre pour les hommes, outre un petit pavillon isolé à 12 lits. Le Service abritait aussi 16 lits de cancéreux au rez-de-chaussée du lazaret et 16 lits de chirurgie enfants à l'étage du lazaret.

L'agrandissement actuel consiste dans la construction d'un second et d'un troisième étages sur le bâtiment central et de deux étages sur chacune des deux ailes du pavillon.

Les lits (qui au début étaient de 116 répartis en 3 pavillons) sont actuellement au nombre de 184, centralisés en un seul pavillon doté de tout le confort moderne et de tous les perfectionnements de la thérapeutique.

Le projet réalisé, en tenant compte des observations présentées par le Conseil supérieur d'Hygiène dans son

rapport du 3 août 1931, remédie notamment aux inconvénients suivants :

- a) dispersion des parties d'un même Service;
- b) obligation parfois de véhiculer des opérés à l'air libre;
- c) pénurie de salles d'opérations septiques et aseptiques;
- d) insuffisance des chambres d'isolements, tant pour le traitement des cas de tétanos, charbons et autres affections contagieuses que pour l'application des nouvelles méthodes de diagnostic (métabolisme de base, etc...).

Il répond à la nécessité de s'adapter aux conditions économiques et sociales actuelles (admission de mutuellistes, accidentés du travail, éventuellement payants), si l'on veut éviter la dépopulation et maintenir le bon renom d'une clinique universitaire dont le rôle principal est la formation des médecins.

Au point de vue subsides, l'Etat a alloué 500.000 francs; mais cette intervention n'intéresse pas uniquement les travaux de chirurgie; elle concerne également les agrandissements de médecine-adultes et l'extension du chauffage central à l'Hôpital de Bavière. Cette subvention est payée par annuités de 80.000 francs. A ce jour, trois de ces annuités ont été liquidées.

Le 27 mai 1936, la Province a versé un subside de 440.461,91 fr.

Quant à la Ville de Liège, elle n'a pas encore actuellement fixé le quantum de son intervention.

La dépense réelle du travail en question s'est élevée à 3.960.361,84 fr., y compris la quote-part à charge de l'Université, laquelle s'est chiffrée à 612.222,95 fr.; au surplus, l'Université a édifié elle-même un pavillon spécial pour les laboratoires. Une communication directe est établie entre le pavillon hospitalier et celui des laboratoires.

Pavillon de médecine-adultes. — Précédemment, le Service de médecine-adultes ne comprenait qu'un grand

pavillon composé d'un bâtiment central avec étage et deux ailes dont l'une à un étage, renfermant dans les locaux hospitaliers 70 lits hommes et 36 lits femmes presque tous en salles communes et un petit pavillon dénommé pavillon Polain où l'on abritait 20 tuberculeux.

Les agrandissements comprennent la création d'un premier et d'un second étage sur l'aile des femmes, l'édification d'un second étage sur le bâtiment central ainsi que d'un second étage sur l'aile des hommes.

Le nombre de lits (qui précédemment s'élevait à 126) est actuellement porté à 160 dans un pavillon doté de tout le confort moderne. Les deux ailes du deuxième étage abritent 44 lits pour tuberculeux des deux sexes contre 20 antérieurement au pavillon Polain.

Il a été édifié en outre, une série de locaux pour salles de bains, salles de clinique, bureaux, logements des assistants et des gens de service, etc...

Le projet réalisé présente comme avantages :

- a) Centralisation du Service (antérieurement il existait un pavillon principal et le pavillon Polain où étaient hospitalisés les tuberculeux);
- b) Amélioration d'une insuffisance générale du Service par suite des nouvelles méthodes de diagnostic, de la préférence qu'ont les malades pour les chambres d'isolement, ainsi que de la pénurie de locaux pour l'hospitalisation des femmes.

Il remédie aussi à l'insuffisance du nombre des isolements, imposant parfois l'hospitalisation de contagieux dans les salles communes, et à l'insuffisance du Service des tuberculeux hébergés dans le petit pavillon Polain.

Au point de vue des subsides de l'Etat, la question se confond avec celle de la chirurgie.

La Province n'a pas encore à l'heure actuelle fixé le

montant de sa quote-part et la Ville n'a encore pris aucune décision.

La dépense réelle s'est élevée à 3.912.998,13 fr., y compris l'intervention de l'Université qui est de 377.058,06 fr.

Comme pour la chirurgie, l'Université a édifié elle-même un pavillon spécial pour les laboratoires et la policlinique. Le pavillon hospitalier et celui des laboratoires-policlinique communiquent directement par une galerie souterraine.

Il y a lieu de noter au surplus que l'Assistance publique, après les autorisations d'usage, vient de mettre en œuvre la construction de locaux pour le Service thérapeutique annexé au pavillon de médecine-adultes en cause. Ces ouvrages entraîneront une dépense estimée à 430.782,26 fr. Pour cette entreprise, les subsides de l'O. R. E. C. sont promis (un tiers).

Ajoutons enfin que l'Etat a octroyé — à titre de prêt — une allocation de 600.000 fr. en raison de la création du Service spécial pour tuberculeux établi au deuxième étage du pavillon de médecine-adultes.

Agrandissement du pavillon d'urologie. — Il s'agissait ici de mettre fin à une situation toute provisoire (pavillon en bois avec couverture en tôle, où les malades étaient exposés aux intempéries, où les bruits se répercutaient, et présentant en outre un réel danger en cas d'incendie). Il fallait au surplus parer à l'insuffisance d'un tel service, notamment en présence des nouveaux moyens d'investigation de la science. Il était, en effet, indispensable de doter le pavillon d'installations de radiographie et de radiothérapie, pour éviter de devoir transporter en dehors du Service des malades porteurs de sondes.

Le Service abrité précédemment dans ce pavillon provisoire a été installé dans les bâtiments désaffectés de la chirurgie infantile, appropriés à cet effet.

Dans son installation provisoire, le Service comprenait d'abord 18 lits. Il en compte actuellement 40.

Au point de vue des subsides, l'Etat a refusé toute intervention. La Province n'a pas encore fait connaître le montant de sa quote-part et aucune décision n'a encore été prise à la Ville.

La dépense réelle s'est élevée à 1.117.176,77 fr., y compris 530.368,62 fr. à charge de l'Université.

Le bâtiment hospitalier a été exhausé d'un étage, avec salle d'auditoire et d'opérations en annexe. Ce bâtiment est relié par le local de policlinique au bâtiment d'administration.

* * *

Le coût total des trois pavillons s'élève à 8.990.536,74 fr., y compris pour locaux universitaires une dépense de 1.159.649,63 fr. que l'Université supporte.

Il me reste une bien douce mission à remplir, savoir celle d'exprimer toute notre reconnaissance et nos remerciements aux personnalités et aux institutions qui, par leur concours ou généreux ou éclairé, ont permis de conduire à bon port nos vastes projets.

A nos bienfaiteurs, dont les dons et legs, en alimentant notre Caisse des capitaux, permettront à l'Assistance publique de supporter le coût des travaux non couverts par les subsides des Pouvoirs publics;

A M. le Ministre de la Justice, qui a accordé un subside de 500.000 fr., payable par annuités de 80.000 fr.;

Au Conseil provincial, qui a déjà octroyé un subside de 440.461,91 fr. pour le Service de chirurgie et qui, nous n'en doutons pas, interviendra encore pour les Services de médecine et d'urologie;

A l'Œuvre Nationale belge de Défense contre la Tuberculose

(*Ministre de l'Intérieur*) qui a alloué un subside de 600.000 fr. en raison de la création, en médecine-adultes, d'un Service spécial pour tuberculeux;

A la Caisse générale d'Épargne et de Retraite, qui a avancé à l'Assistance publique, à des conditions particulièrement avantageuses, les capitaux nécessaires à l'exécution de son programme de grands travaux hospitaliers. Et ici c'est un devoir pour nous de remercier spécialement M. Peny, directeur de la Banque Nationale, Agence de Liège, qui en nous prêtant ses bons offices a grandement facilité la conclusion des emprunts;

A l'Université de Liège, qui supporte 17% de la dépense globale pour les locaux universitaires et avec laquelle l'Assistance publique entretient de si bons rapports, pour sa collaboration à notre mission;

A Messieurs les Professeurs intéressés, pour leur initiative et leur préoccupation de soigner nos malades dans les meilleures conditions;

A M. le Secrétaire général Renson, qui s'est dépensé sans compter pour le succès de notre vaste entreprise, qui a su montrer comme en toutes circonstances son esprit d'initiative, ses grandes connaissances, son tact et son dévouement absolu;

A M. l'Architecte Salmon, qui, dans un laps de temps relativement court, a su conduire de front trois grands projets difficiles et compliqués et a déployé dans l'exécution des plans et des travaux une très grande compétence et une faculté de travail peu commune;

A M. l'Econome général, à M. le Directeur de l'Hôpital, à Madame l'Econome de l'Hôpital, qui tous, avec zèle et intelligence, ont contribué au succès de l'œuvre qui nous est chère.

* * *

Conformément au vœu de la loi sur l'enseignement supé-

rieur, comme aussi dans l'intérêt même de nos malades et du progrès de la science, je déclare mettre les nouveaux locaux des pavillons de médecine, de chirurgie et d'urologie, ainsi que le personnel y attaché, à la disposition de l'Université de Liège.

Discours de M. le Professeur L. Delrez

Messieurs les Ministres, Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Président de l'Assistance publique, Monsieur l'Administrateur, Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs.

Les titulaires des cliniques universitaires de l'Hôpital de Bavière, dont je me fais le porte-parole, sont heureux d'exprimer leurs sentiments de gratitude aux dirigeants de l'Université et de l'Assistance publique qui ont uni leurs efforts pour réaliser les aménagements qui nous permettront dorénavant de mieux remplir notre double tâche d'enseignement à nos élèves et de soins plus complets à nos malades.

Le temps est révolu où la dualité administrative, l'Université d'une part, les Hospices d'autre part, exposait, sinon à des conflits d'autorité, tout au moins à une certaine inordination des activités.

Rapprochés par une même compréhension, par une estime réciproque et par un idéal également généreux, M. l'Administrateur de l'Université et M. le Président de l'Assistance publique, qui personnifie son Conseil d'administration, ont associé leurs efforts dans l'accomplissement d'une œuvre commune. Cette œuvre est double, d'ordre scientifique et d'ordre social. Dans un hôpital universitaire, les aspirations de la science médicale et celles de l'Assistance aux malades ne peuvent ni se contrarier ni s'ignorer, elles se complètent et se soutiennent réciproquement. Les soins

aux malades ne peuvent être fructueux et bienfaisants sans l'application correcte des principes de la science médicale et d'autre part celle-ci ne peut s'enrichir sans le concours d'une bonne organisation hospitalière lui permettant de recueillir et d'analyser les faits sur lesquels elle se fonde, s'élargit et s'élève. C'est parce qu'ils sont profondément pénétrés des avantages, de la nécessité de cette collaboration que les dirigeants de l'Université et de l'Assistance publique ont non seulement adopté mais souvent provoqué et en tout cas largement favorisé les projets dont la réalisation trouve aujourd'hui sa consécration officielle.

Si M. l'Administrateur de l'Université a pour mission première la gestion du patrimoine de l'Etat, il use à merveille de ses prérogatives pour consolider et renforcer les moyens de production scientifique de l'institution qu'il dirige. Animateur passionné du travail et de la recherche, il fournit les moyens d'étude, et avec le concours éclairé de M. le Recteur, il crée des instituts avec une égale sollicitude pour les différentes Facultés de notre Université. C'est à lui que nous devons le rajeunissement des Instituts du doctorat en médecine.

Pour enrichir la science médicale, il n'est pas d'autre moyen que d'observer des faits et de les analyser. Le champ d'observation du clinicien, c'est la salle de malades et la policlinique. Encore faut-il que le malade se trouve entouré de soins assidus, d'une surveillance attentive, et qu'il trouve, dans un cadre accueillant, cette atmosphère de sollicitude bienveillante qui crée la confiance et la quiétude morale. C'est pour mieux réaliser ces conditions que l'Assistance publique, animée d'un esprit hautement humanitaire qui lui fait honneur, a entrepris la modernisation des cliniques de l'Hôpital de Bavière.

Elle a le droit d'être fière de ses nouvelles formations sanitaires; elle peut être persuadée de la gratitude unanime

de ceux qui viennent y chercher la guérison et de ceux qui s'efforcent de la procurer.

La mission des cliniciens qui ont charge d'enseignement consiste dans la préparation professionnelle des futurs médecins et dans la contribution au progrès des sciences cliniques. Cette seconde part, dans son orientation, est souvent fonction de conditions matérielles : ainsi dans les très grands centres hospitaliers, où chaque clinique comporte plusieurs centaines de lits, le travail s'oriente forcément davantage vers les problèmes purement cliniques ou techniques ; le grand nombre de cas d'une même maladie permet d'en établir la symptomatologie, l'évolution et souvent d'en perfectionner le traitement. Dans les formations médicales plus modestes, de capacité numérique petite ou moyenne, comme la nôtre, l'orientation est nécessairement différente ; le clinicien cherche davantage en profondeur ce qu'il ne trouve pas en surface ; n'ayant pas la consécration du nombre, il scrute minutieusement chaque cas, s'attarde à préciser les phénomènes observés et les ayant observés de plus près, s'attache à en rechercher la cause et le mécanisme intime. Or, il n'y a pas de maladie, si banale soit-elle, et il n'y a pas de malade au sujet desquels l'évolution du mal et son traitement ne soient ou ne puissent devenir matière à investigation fructueuse. Toute maladie, tout accident prend dès lors la signification d'une expérience fortuite dont les conditions peuvent être ou relativement simples ou extrêmement complexes. Pour que ces problèmes, toujours nouveaux et passionnants, trouvent leur solution, il faut d'abord que le clinicien ait la curiosité de la chercher, ensuite qu'il dispose des moyens de la découvrir.

Or, de plus en plus, les moyens de satisfaire cette curiosité se multiplient, empruntés à des disciplines de base différente : la physiologie, l'anatomie pathologique, la bactériologie, la physique et la chimie. Et vous ne serez pas étonnés d'ap-

prendre que la clinique médicale et la clinique chirurgicale comptent des chimistes au nombre de leurs collaborateurs. Il est indispensable qu'il en soit ainsi, que nos cliniques soient pourvues de laboratoires bien outillés, comme l'a voulu M. l'Administrateur, sous peine de handicaper gravement non seulement leur tenue scientifique mais aussi le rendement pratique des soins donnés aux malades. Car tout ce travail d'exploration clinique sur l'homme, complété souvent par la recherche expérimentale sur l'animal, n'a d'autre objectif que d'assurer aux malades qui nous sont confiés un maximum de garantie, de sécurité et, quand c'est possible, d'enrichir la science médicale.

Combien de diagnostics sont portés ou rectifiés, combien de maladies écourtées, combien d'opérations évitées grâce aux contrôles précis des recherches de laboratoire ! Et la clinique chirurgicale n'en bénéficie pas moins que la clinique médicale ; suivant la voie que lui traçait la médecine, la chirurgie de plus en plus en appelle au laboratoire. Dans ce domaine, l'ère des préoccupations purement techniques, de la course aux procédés opératoires est terminée.

Ainsi se trouve réformée la conception traditionnelle qui faisait de la chirurgie l'art exclusif d'exécuter des opérations. Elle n'abandonne rien de son programme de caractère plus particulièrement technique dans ce qu'il a de bien fondé et même, à l'occasion, elle s'enhardit à étendre son champ d'action. Mais si le chirurgien continue d'exécuter des opérations, voire même d'en proposer de nouvelles, ce n'est que par nécessité ; son premier devoir est au contraire de tenter de les supprimer et d'y substituer des traitements médicaux, sinon plus simples, au moins plus anodins. S'il est glorieux de pratiquer habilement une opération chirurgicale délicate, il est plus humain de guérir sans opération : le malade n'a pas toujours l'occasion de partager la gloire de son chirurgien. Les cliniciens, qu'ils soient internistes,

accoucheurs, chirurgiens, spécialistes, sont tous guidés par une même aspiration : guérir le mieux possible, le plus tôt possible dans la sécurité. Cet idéal nous pourrons le poursuivre plus efficacement dans nos cliniques universitaires rajeunies et rénovées.

Quelque désir qu'ils en aient, les cliniciens ne peuvent se confiner strictement dans l'atmosphère de leur enseignement, de leurs salles de malades ou de leur laboratoire. Par le fait même de leurs occupations hospitalières, leur activité se prolonge, par l'intermédiaire des malades, en dehors de l'hôpital. Tout comme les laboratoires universitaires de bactériologie et d'hygiène prolongent leurs travaux de recherche dans les applications sociales bienfaisantes à toute la population, de même les cliniques universitaires se font un devoir de favoriser la diffusion de ce qu'elles considèrent être la meilleure pratique de la médecine; elles doivent s'ouvrir à tous les milieux sociaux.

M. le Président de l'Assistance publique vient de déclarer que le pavillon de chirurgie répond à la nécessité de s'adapter aux conditions économiques et sociales actuelles par l'admission de mutuellistes, d'accidentés du travail, éventuellement de malades payants.

Cette conception de l'activité élargie des cliniques universitaires a déjà trouvé ici même sa réalisation au centre anticancéreux, avec l'appui du Corps des médecins praticiens. Elle peut s'étendre utilement à d'autres domaines. Nous n'ignorons pas qu'elle est susceptible de provoquer des réactions et des « mouvements divers ». Mais en médecine, comme dans tous les domaines, le progrès amène des adaptations; ces adaptations s'opèreront d'autant mieux que de part et d'autre on apportera plus de confiance réciproque et d'autant plus aisément que la formule nouvelle, écartant les antagonismes ou les rivalités, s'inspire avant tout de l'esprit de collaboration. Tous les intérêts y seront respectés,

ceux des médecins, ceux de la médecine et de l'enseignement et par dessus tout ceux des malades.

Il y a quarante ans, l'Assistance publique de Liège abandonnait le vieil hôpital de Bavière et mettait à la disposition de la Faculté de Médecine ce qu'on appela le nouvel Hôpital de Bavière. Ce nouvel hôpital, longuement et impatientement attendu, n'a pas tardé à vieillir. Le rajeunissement qu'il vient de subir et qui n'est pas terminé, ne sera pas éternel; les progrès de la médecine, les progrès de l'organisation sociale auront dans l'avenir des exigences nouvelles. Mais point n'est besoin de devancer le progrès; on ne peut se résoudre à le suivre de loin; il faut l'accompagner.

Telles qu'elles se présentent actuellement, les institutions nouvelles que nous inaugurons permettront aux cliniques universitaires d'accompagner le progrès, de contribuer à l'essor de la science médicale pour le plus grand bien des malades qui nous sont confiés, pour la réputation de l'Assistance publique de notre ville et pour le renom de notre chère Université de Liège.

Discours de M. l'Administrateur Inspecteur Dehalu

Vous venez d'entendre l'exposé du remarquable effort accompli par l'Assistance publique pour assurer l'exécution de son vaste projet de modernisation de l'Hôpital de Bavière.

Comme l'a dit l'honorable M. Picard, la part d'intervention de l'Université, imposée par la loi organique du 15 juillet 1848, art. 8, s'est élevée à 17% de la dépense globale.

Je voudrais à mon tour indiquer brièvement l'effort financier réalisé par le Ministère de l'Instruction publique pour la partie strictement réservée à l'enseignement universitaire et aux laboratoires de recherches.

Sous l'empire de la loi organique du 15 juillet 1849, c'est

à la Ville de Liège qu'incombaient les dépenses pour l'agrandissement, l'amélioration et l'entretien des bâtiments affectés à notre Université. L'insuffisance des revenus communaux après la guerre risquait ainsi de compromettre le développement de nos installations scientifiques rendu nécessaire par les exigences croissantes des sciences expérimentales. Heureusement la loi du 22 janvier 1931, relative à la fiscalité provinciale et communale, mit fin à une situation inquiétante pour l'avenir de notre institution, en mettant à charge de l'Etat les obligations, qui, anciennement, étaient dévolues à la Ville de Liège.

C'est ainsi qu'il fut possible d'envisager la modernisation des services de la Faculté de Médecine.

Dès 1932, fut établi un programme de constructions nouvelles dont la réalisation devait marcher de pair avec celles prévues par l'Assistance publique pour le service hospitalier. Ce programme comportait notamment des aménagements pour l'Institut de Pharmacie qui, à la vérité, n'intéressent pas directement l'Hôpital de Bavière, la construction d'un bâtiment à deux étages pour la chirurgie, d'un autre de même importance pour la médecine des adultes, la construction d'un second étage à l'Institut de Pathologie, enfin d'un amphithéâtre au pavillon d'Urologie. Toutes ces constructions sont aujourd'hui achevées ou en voie d'achèvement.

En général, il n'est guère possible d'étendre les services hospitaliers sans déplacer les laboratoires qui leur sont contigus. Cet inconvénient, nous avons voulu l'éviter, au moins pour les grandes cliniques, en rendant les locaux universitaires entièrement indépendants de la partie hospitalière. C'est ainsi que furent prévus à front de la rue des Bonnes Villes et du Boulevard de la Constitution, deux bâtiments à deux étages, comprenant les amphithéâtres et les labora-

toires de recherches, l'un destiné à la chirurgie et l'autre à la Médecine des adultes.

Les dépenses se sont élevées pour :

le bâtiment de chirurgie à.....	1.686.112,53 fr.
le bâtiment de médecine-adultes.....	2.500.048,76 fr.
l'amphithéâtre d'Urologie.....	196.812,14 fr.
l'agrandissement de la pathologie.....	1.714.109,21 fr.
l'agrandissement de la pharmacie.....	825.000,00 fr.
Part pour l'acquisition d'une chaudière supplémentaire destinée à la centrale thermique de l'Hôpital de Bavière....	112.810,05 fr.
Soit au total.....	7.034.892,69 fr.

Si l'on ajoute à cette somme le montant de notre part d'intervention dans les constructions de l'Assistance publique soit 1.519.649,63 fr., on arrive à une dépense globale de 8.554.542,32 fr. qui fut supportée par le budget de l'Instruction publique et répartie sur six exercices s'étendant de 1932 à 1937 inclus.

En tenant compte des dépenses de l'Assistance publique qui se sont élevées à 7.470.887,11 fr., c'est donc une somme de 16.025.429,43 fr. qui fut consacrée par l'Assistance publique et l'Université, tant pour améliorer l'hospitalisation des malades que pour promouvoir les progrès de notre Faculté de médecine.

L'Université de Liège a ainsi contracté une dette de reconnaissance envers tous ceux qui l'ont aidé pécuniairement à réaliser cette œuvre de rénovation.

Je laisse à M. le Recteur le soin de les remercier au nom de l'Université.

Qu'il me soit permis cependant d'adresser à mes collaborateurs immédiats mes sentiments de vive gratitude.

A M. Lacomble, conservateur général, qui a assumé la lourde tâche de la comptabilité de ces nombreuses entreprises et s'est dévoué avec ardeur à leur réussite.

A M. l'architecte Maréchal pour les soins vigilants qu'il a apportés à la construction des locaux universitaires dépendant des services de chirurgie, de médecine des adultes et d'urologie et pour le souci constant qu'il a eu de satisfaire aux exigences des différents services.

A mes chers Collègues, MM. les professeurs De Beco, Delrez, Albert, Forêt, sans omettre M. le Dr Brull, qui nous ont non seulement apporté le concours de leur compétence, mais se sont évertués à rendre aisée et agréable la tâche de l'administration.

Discours de M. le Recteur Duesberg

Messieurs les Ministres, M. le Gouverneur,
M. le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs,

En vous décrivant l'état des pavillons de chirurgie, de médecine et d'urologie avant et après les modifications qui y ont été apportées, M. Picard, représentant l'Assistance publique de la Ville de Liège, a pu vous montrer en quelques mots l'importance des améliorations réalisées dans ces services. D'autre part, Monsieur l'Administrateur-Inspecteur vous a révélé l'effort financier considérable fait par l'Assistance publique et par le Ministère de l'Instruction publique pour moderniser les services de notre Faculté de Médecine.

Grâce à ces nouveaux aménagements, les conditions d'hospitalisation des malades ont été fortement améliorées, et c'est là une première raison de nous réjouir. Mais il en est une seconde. Ni l'Assistance publique, ni le Ministère n'ont perdu de vue qu'il s'agit en l'espèce de cliniques universitaires et qu'une Faculté de médecine ne doit pas seulement

assurer la formation professionnelle de ses élèves, mais encore contribuer au développement des sciences qu'elle est chargée d'enseigner. A côté des salles d'hospitalisation, des salles d'exploration des malades pourvues d'un appareillage moderne, on trouve aussi, contigus aux nouveaux bâtiments, des laboratoires dans lesquels de sagaces chercheurs s'efforceront patiemment de soulever un coin du voile qui recouvre tant de phénomènes pathologiques.

Je suis heureux de pouvoir saisir cette occasion de remercier publiquement ceux dont l'intervention vient d'assurer un nouvel essor de notre Université. Tout d'abord l'Assistance publique, en la personne de son Président. Je regrette vivement de ne pouvoir lui adresser à lui-même l'expression de notre gratitude, et je me vois obligé de prier M. Picard, qui le représente, de bien vouloir la lui transmettre sans oublier d'en prendre ce qui lui revient. Je remercie en outre tous les membres de la Commission de l'Assistance publique et je me permettrai de mentionner tout spécialement M. le Secrétaire général Renson, dont le dévouement, cette fois encore, est digne de tous éloges.

C'est ensuite vers l'Administration centrale de l'Enseignement supérieur que je me tournerai. Je ne puis omettre de mentionner le nom de M. Lippens, qui, à l'époque où il dirigeait le Département des Sciences et des Arts, s'est personnellement intéressé au programme des constructions de notre Faculté de médecine et nous a accordé son puissant appui pour l'octroi des premiers subsides. Je rends hommage à M. le Ministre de l'Instruction publique, représenté ici par son Directeur général, qui nous continue le bienveillant appui de son prédécesseur. Ni M. Lippens, ni M. Hoste, ne m'en voudront, j'en suis sûr, si je leur associe dans l'expression de notre reconnaissance le nom de M. le Directeur général Liégeois, toujours prêt à soutenir la cause de l'enseignement supérieur. Enfin, il me reste à remercier, et je le

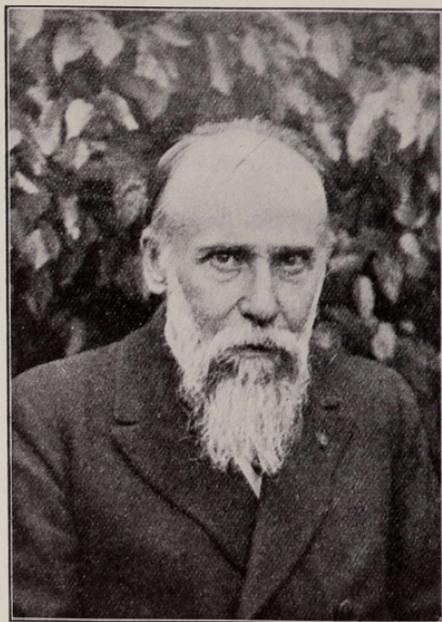
fait de tout cœur, M. l'Administrateur-Inspecteur, auquel est dévolue la tâche à la fois si lourde et si délicate de coordonner tous les efforts et d'en assurer l'exécution.

Au nom de l'Université de Liège, je reçois les nouveaux locaux destinés à la clinique chirurgicale, à la clinique médicale des adultes et à la clinique urologique et je vous invite, Messieurs, à vous convaincre par vous-mêmes des progrès réalisés.

Nécrologie

Auguste J. J. Gravis

(1857-1937)



R. Bouillenne Phot.

L'Université de Liège et la Faculté des Sciences ont perdu, le 2 janvier 1937, en la personne du professeur émérite A. Gravis, un de leurs maîtres parmi les plus éminents. Le professeur A. Gravis, émérite depuis 1927, fut pendant quarante années le Directeur du Jardin et de l'Institut de Botanique de l'Université de Liège. Il illustra la chaire de Biologie végétale par une belle et féconde carrière de savant. Son enseignement fut celui d'un maître profondément apprécié et admiré.

Auguste J. J. Gravis est né à Morlanwelz (Hainaut), le 29 août 1857. Il fit ses études à l'Université de Bruxelles et sortit brillamment docteur en Sciences naturelles en 1880. Lauréat du Concours des Bourses de voyage, il fréquenta pendant deux ans le laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences de Lille, pour étudier l'anatomie végétale sous la direction du prof. Eug. Bertrand, et le laboratoire de Botanique de l'Université de Strasbourg, en vue de faire des recherches de Cryptogamie, sous la direction du prof. A. de Bary.

Mais auparavant, en 1881, il avait été appelé à remplir les fonctions d'assistant temporaire à Liège pour le cours normal de Botanique fait aux instituteurs par le prof. Ed. Morren, et tout de suite après, il était attaché comme assistant à la chaire de Botanique de l'Université.

En 1883, pendant les travaux de construction de l'Institut de Botanique, il reçut une mission d'études au Laboratoire de Biologie marine de Naples. De retour à Liège en 1884, il se vit confier par le prof. Ed. Morren, l'organisation et la direction des exercices pratiques de Botanique qui furent institués cette même année par arrêté ministériel. Les étudiants eurent, pour la première fois en Belgique et en France, *chacun* l'usage d'un microscope et furent astreints à un travail personnel dans la mesure de leurs moyens et des disponibilités du laboratoire.

Deux ans plus tard, à la mort d'Ed. Morren, il fut nommé professeur extraordinaire et succéda à son chef comme directeur de cet Institut qui venait à peine d'être terminé, dans le cadre riant du Jardin botanique et des serres dont la création, déjà en 1836 sous le prof. Charles Morren, avait été la première étape de la constitution du Département de Botanique de notre Université.

C'est dans cet Institut que A. Gravis a travaillé et enseigné pendant de longues années. De nombreux élèves l'ont suivi dans ses recherches; il fut l'un des premiers anatomistes de son époque. L'Université de Liège et la Faculté des Sciences ont de multiples raisons de regretter celui qui leur a consacré le meilleur de sa science et de son énergie.

Je voudrais évoquer ici la maîtrise de son enseignement et le glorieux cortège de ses travaux. Cette tâche, je l'entreprends avec un affectueux empressement, car j'ai personnellement contracté envers lui qui fut le maître de ma formation de botaniste et le guide de mes premiers essais, une inoubliable dette de reconnaissance, et c'est pour moi une sorte de réconfort, dans le deuil que je ressens profondément, de pouvoir lui adresser publiquement l'hommage de toute ma gratitude.

Dans le modeste aperçu des mérites scientifiques et pédagogiques de A. Gravis, je ne pourrai tout dire, la liste de ses travaux et publications, plus de 200, est trop longue pour que je puisse même en faire la plus simple énumération.

C'est l'homme de science que j'eus d'abord le privilège de fréquenter et d'apprécier. Je me rappellerai toujours comment il était alors dans l'ardente atmosphère d'une de ses plus importantes recherches. C'était pendant la guerre, il avait accepté mon humble et jeune collaboration dans la préparation des 60.000 coupes anatomiques qui furent nécessaires. Peu à peu, il m'avait initié à la recherche elle-même.

Devenu élève de notre Université, j'ai vécu dans l'intimité de son laboratoire. Je l'ai vu inlassable et minutieux, enthousiaste à chaque nouveau progrès. La rigueur de ses observations serrait la réalité de si près que même ses plus anciens travaux, datant de 1885, demeurent encore aujourd'hui inattaquables et restent, comme les avait qualifiés Ed. Morren, des chefs-d'œuvre d'anatomie descriptive.

Les dessins, si nets, si précis et en même temps si beaux, ont toujours su exprimer le moindre détail de structure histologique, tout en maintenant bien visibles les grandes lignes de l'architecture du végétal étudié. Pour A. Gravis, la valeur de l'observation dépendait à la fois de la sagacité du raisonnement, de l'acuité de la vue, de la propreté de la manipulation. N'avait-il pas fait inscrire en illustration de cette pensée, sur le grand mur du laboratoire de candidature, les mots *manu, oculo, mente*.

Il n'était satisfait pour lui-même comme pour ses élèves, que devant des représentations exactes. Et si dans ce domaine il blâmait toutes fantaisies artistiques, à cause de leur imprécision, il professait une grande admiration pour l'objectivité du grand peintre David et développait avec plaisir un certain parallélisme entre les vies du savant et de l'artiste, toutes deux passionnées et désintéressées.

Il avait débuté d'ailleurs sous l'autorité du maître extrêmement sévère qu'était Eug. Bertrand, chef de l'École française d'anatomie végétale à Lille, auprès duquel il avait travaillé plusieurs années à cette belle monographie sur *Urtica dioïca*, publiée en 1885 et restée célèbre jusqu'aujourd'hui. Il y mettait au point définitivement, dans une espèce végétale, un ensemble de documents cohérents et précis sur la structure des tiges, des racines, des feuilles. La technique des coupes successives employée était fort peu répandue à cette époque. Elle lui a permis de suivre, depuis le bas jusqu'en haut, sans en rien perdre, les divers aspects de la

structure d'un organe. Il put constater ainsi que, dans une même espèce, la structure des tiges par exemple, n'est pas la même aux différentes hauteurs. Les éléments les plus caractéristiques de ces structures sont les tissus vasculaires, le bois et le liber accouplés en une entité vasculaire : le faisceau libéro-ligneux, ainsi que Bertrand venait de le préciser à cette époque. Le faisceau est reconnaissable de coupe en coupe le long d'une même tige. Il mit en évidence que le nombre et la disposition de ces faisceaux varient suivant le niveau de l'organe. Le service ainsi rendu à la science anatomique était considérable car, on s'était contenté le plus souvent, pour décrire la structure d'une espèce végétale, de pratiquer une seule coupe transversale à un niveau quelconque de la tige, ce qui amenait certains auteurs à déterminer comme espèces différentes des sections d'un même organe, appartenant à la même plante !

La variation si bien étudiée chez *Urtica dioïca*, suivant la hauteur, fait apparaître des structures qui, tout en présentant des *modèles* différents, restent cependant apparentées entre elles et constituent un *type* bien caractéristique d'une espèce donnée.

Dans ce même mémoire, son premier, on constate aussi une réelle indépendance d'idée puisque la structure de l'hypocotyle des plantules d'*Urtica*, en voie de germination, est expliquée non pas par la fameuse théorie de Van Tieghem de torsion à 180° des éléments vasculaires, mais par un simple contact des faisceaux caractéristiques de la tige avec les pôles caractéristiques de la racine. Il a fallu attendre jusqu'en 1910 pour que cette question de la torsion des tissus vasculaires soit reprise par Chauveaud et reçoive une nette confirmation de son point de vue. D'ailleurs, A. Gravis a traité plus tard la question dans son ensemble sur un matériel de plus de 200 espèces et mis en avant, en 1919, la théorie des « Triades » qui est en train de rallier un très grand nombre de botanistes.

Les travaux d'anatomie réalisés à Liège ont été grandement facilités par les résultats qu'il obtint en 1883, lors de son séjour à Naples. Il y expérimenta en effet les diverses méthodes usitées pour fixer sur porte-objet les coupes incluses dans la paraffine; car, aucun des procédés connus n'était complètement satisfaisant pour ses recherches et il parvint à mettre au point une nouvelle technique à la gélose, dont nous lui sommes encore reconnaissants pour sa rapidité et sa docilité.

Comme suite aux travaux de Falkenberg, de De Bary et de Guillaud, il a consacré une longue monographie à *Tradescantia virginica*, ce qui l'a conduit à rectifier le *type* des structures particulières de la famille des Commélinacées, qui avaient été mal comprises par l'Ecole allemande. Avec ses élèves au Doctorat en Botanique, il a entrepris l'étude des différents *types* de structure qui caractérisent certaines familles et tente de dégager les caractères anatomiques résultant de l'adaptation (caractères spécifiques) de particularités histologiques indépendantes des conditions de milieu (caractères de pure hérédité). Une copieuse série de travaux, effectués par lui-même et par ses élèves a paru depuis 1896, date de publication du célèbre mémoire sur *Tradescantia virginica*. Celui-ci a apporté à l'anatomie végétale une contribution hautement appréciée; et l'ensemble de la production de l'Institut fut désigné à l'étranger sous le nom de « Ecole de Liège ».

Je ne puis entreprendre de citer tous ces travaux, mais seulement j'épinglerai :

Anatomie comparée de *Chlorophytum* (Ait.) et du *Tradescantia virginica* (L.), publié en 1900 avec la collaboration de P. Donceel;

Contribution à l'anatomie des *Amarantacées*, en collaboration avec Mlle A. Constantinesco;

Contribution à l'anatomie des *Commélinées*, paru en 1909;
Les mémoires de Michiels sur les plantules des *Palmiers*,

de Nihoul sur *Ranunculus arvensis*, de Mansion sur le genre *Thalictrum*, de H. Lonay, notre regretté collègue prématurément arraché à l'estime de notre Faculté, sur les réguents séminaux des Renonculacées;

Les travaux de Sterckx, Nypels, Goffart, Mlle Fritché, Borieux, avant la guerre et après la guerre, ceux de Chainaye, Joyeux, Rousseau, de notre collègue Monoyer, qui a su habilement élucider les phénomènes d'accroissement diamétral des *Palmiers*.

Etc...

Ces divers travaux ont pu dégager le plan architectural d'ensemble d'un grand nombre d'espèces; ils ont fourni une synthèse anatomique qui est l'hypothèse des *traces foliaires*; ils ont apporté des faits qui prouvent réellement l'existence de *types de structure* provenant de l'évolution même du végétal; ils ont aussi révélé que les structures internes et les caractères morphologiques externes sont en liaison étroite avec les phénomènes écologiques. C'est ainsi que ces recherches d'Anatomie végétale se trouvent actuellement mêlées aux discussions soulevées à propos des théories de l'évolution, aussi bien qu'aux tâtonnements de la Botanique systématique et aux expériences de Physiologie.

Ce point de vue fut très bien compris par A. Gravis, car ses dernières publications ont porté sur l'étude des plantes aphyllées comme les *Ruscus*, les *Cactées*, des plantes à feuilles éphémères comme *Genista radiata* et sur celle des phénomènes de nanisme qui s'accompagnent d'une floraison prématurée dans certaines conditions de cultures expérimentales et dans certaines localités à l'état de nature. Celles-ci forment un volume émouvant qui vient à peine de sortir de presse par les soins généreux de notre Patrimoine universitaire.

Le très important progrès réalisé par ses mémoires et ceux de ses nombreux collaborateurs auxquels il a su insuff-

fler toute son âme enthousiaste, restera une des gloires de la Botanique belge.

D'ailleurs, son inlassable labeur de recherches le désignait successivement à l'attention de Sociétés scientifiques qui l'appelaient comme membre, comme secrétaire ou comme président : Société Royale de Botanique de Belgique, Société Botanique de France, Société Royale des Sciences de Liège, Société Belge de Microscopie, Société Belge de Biologie, Société Royale Linnéenne de Bruxelles, Société Royale d'Horticulture de Liège; il fut élu membre correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique en 1899 et membre titulaire en 1905; Corresponding Fellow of the Botanical Society of Edinburgh (1906). Il était également secrétaire du Conseil de Surveillance du Jardin Botanique de l'Etat à Bruxelles depuis 1906. Le Gouvernement belge reconnaissait ses rares mérites en le nommant Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1899, Officier du même Ordre en 1910. Entretemps, il reçoit la médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II (1905), Officier du Mérite agricole de la République française (1907), décoration civique, médaille de 1^{re} classe (1909). Puis en 1921, il est nommé Commandeur de l'Ordre de Léopold; la croix civique de première classe l'honore en 1923 et il termine sa carrière universitaire avec le grade de Grand Officier de l'Ordre de Léopold (1927).

* * *

A côté de ses travaux de laboratoire, A. Gravis s'est consacré, surtout dans les dernières années de sa vie, à la technique de l'enseignement.

Il avait la vocation et l'esprit du pédagogue. Il s'intéressait profondément à la formation intellectuelle et sociale des jeunes gens qui lui étaient confiés.

Ses cours étaient extraordinairement précis et ordonnés; ses leçons étaient si claires que les éléments principaux en

restaient gravés dans la mémoire : les multiples témoignages des anciens élèves s'accordent sur ce point.

Comme beaucoup de biologistes de sa génération, il restait prudemment objectif. Il évitait de s'engager dans le dédale des discussions philosophiques, alors que les faits trop rares ou insuffisamment formulés ne permettaient aucune hypothèse sérieuse.

Après la guerre, il a publié, en deux parties, son cours de Botanique à la Candidature en Sciences naturelles : *Eléments de Morphologie végétale-Eléments de Physiologie végétale*.

La première partie est une œuvre complètement originale, dont la concision et la clarté sont tout à fait remarquables. Ne m'a-t-on pas proposé plusieurs fois de la traduire en langue étrangère; mais son ambition n'allait pas jusqu'à donner son accord.

Tout ceci suffirait à l'éloge d'un homme de haut mérite.

Cependant il a fait davantage.

Après une expérience de plus de 25 années de professorat à la Candidature en Sciences naturelles, A. Gravis dénonce dans toute sa tragique importance, la formation inadéquate des jeunes gens qui ont terminé leurs études moyennes. Son discours rectoral de 1912 constatait que les jeunes gens qui arrivent à l'Université « n'ont aucune initiative, sont incapables de comparer, de réfléchir, de saisir les idées directrices, en un mot, incapables d'étudier ». Or, « savoir est le résultat d'un travail de recherche, d'intelligence et de réflexion et non d'un effort de mémoire ».

Il comprenait cette grave erreur pédagogique qui, en surchargeant la mémoire des jeunes, ralentit le développement de leur intelligence et la marche de leurs études, qui atténue leur activité et, les laissant paresseux en face de tout changement, les oriente vers la contemplation facile de ce qui est fixé, passé, écrit.

Il voulait que les étudiants deviennent capables d'observer

ver et de décrire correctement, qu'ils aient des idées précises et du bon sens. Il a dès lors freiné sur la route de la science pure et s'est élancé avec la même ardeur de dévouement sur un chemin nouveau, pour le sacerdoce de l'éducation des jeunes gens. Et il a lutté résolument, opiniâtement.

D'abord, il s'est astreint à créer de toutes pièces un traité de Botanique élémentaire à l'usage de l'enseignement secondaire et le moins qu'on puisse dire de ce livre, paru en 1912, c'est qu'il est parfait.

Puis, à partir de 1919, il dénonce les défauts de l'enseignement secondaire en général, surcharge des programmes, surmenage des jeunes gens, mauvaise formation des futurs professeurs, qui ont perdu, disait-il, « dans leur trop rapide spécialisation, la notion de culture générale ».

Il publie, sans reprendre haleine, septante-six articles de pédagogie; il organise des enquêtes, propose des réformes, apporte à cette tâche une énergie, une patience entêtée, une probité et un optimisme admirable que rien ne désarme.

Avec 2000 réponses à ses enquêtes, rédigées par le personnel enseignant, il établit des rapports détaillés et ne s'arrête dans ce combat que sur son lit de mort.

Avec courage et audace, A. Gravis a soulevé cet énorme problème qu'il faut résoudre pour que l'enseignement supérieur puisse aller de l'avant, dans l'intérêt des universitaires et des sciences elles-mêmes.

Les discours de notre éminent Recteur, sur ce sujet, lui avaient apporté le réconfort et l'espoir.

Mais, dans cette lutte, que de désillusions ! Certains de ses élèves, parmi ceux qu'il avait formés avec le plus d'affectueuse sollicitude et qu'il désirait engager dans l'arène des réformes de l'enseignement moyen, ne l'ont pas suivi. Ce ne fut point, j'en témoigne sur l'honneur, parce qu'ils désavouaient la nouvelle activité de leur Maître infiniment respecté, mais parce que, trop jeunes, ils n'en n'avaient pas compris l'urgence

nécessité et qu'aussi bien l'enthousiasme scientifique que celui-ci leur avait insufflé les détournait de toute autre activité, si noble fût-elle.

Le professeur A. Gravis s'en est allé dans sa quatre-vingtième année, environné d'une escorte d'honneur : l'affection de ses pairs, l'admiration reconnaissante de ses élèves, le souvenir profondément ému du personnel de l'Institut et du Jardin de Botanique, l'estime des savants belges et étrangers et le respect de tous pour l'homme honnête, probe et dévoué qu'il a été durant toute sa vie.

Liège, le 5 janvier 1937.

R. BOUILLENNE.

Edouard Goursat

Le 25 novembre 1936, mourait à Paris l'un des représentants les plus illustres de l'École mathématique française, M. Edouard Goursat, Membre de l'Institut et Professeur à la Faculté des Sciences. La mort de l'éminent mathématicien a rempli de tristesse les nombreux admirateurs de son œuvre scientifique, et les voix les plus autorisées se sont élevées pour dire tous les regrets que laisse après lui le grand savant disparu. Ce deuil a frappé notre Université qui comptait Edouard Goursat au nombre de ses docteurs *honoris causa*. Nous avons eu l'honneur de suivre autrefois l'enseignement de ce professeur d'élite; il a bien voulu nous accueillir, nous aider de ses conseils et de ses précieux encouragements. Nous voudrions, en résumant ici sa magnifique carrière, rendre à sa mémoire le pieux hommage de gratitude que nous lui devons pour l'influence profonde qu'il a exercée sur notre formation scientifique.

Edouard Jean-Baptiste Goursat naquit à Lanzac (Lot), le 21 mai 1858. Il vint à Paris en 1875, faire au lycée Henri IV la classe de mathématiques spéciales. Ses goûts personnels le portaient vers la recherche scientifique et l'École Normale; sa famille désirait lui voir suivre l'enseignement de l'École Polytechnique. Au cours de cette année, il eut l'occasion de rencontrer M. Emile Picard, ancien élève du lycée, passé depuis un an à l'École Normale, et dont le nom jouissait

déjà d'un prestige extraordinaire auprès de ses condisciples. La brillante réputation de celui que les anciens du lycée appelaient « le grand Picard » — à ce moment-là, sans doute, pour le distinguer d'un frère plus jeune — eut raison des dernières hésitations de Goursat, et l'orienta définitivement vers la carrière qui correspondait le mieux à ses dispositions personnelles.

Il entra à l'École Normale en 1876. Classé troisième à la fin de la première année, second à la fin de la deuxième, il était incontestablement, en troisième année, le meilleur mathématicien de sa promotion. La note suivante, rédigée par G. Darboux, en témoigne éloquemment : « Elève dont le développement a été extrêmement rapide, excellent mathématicien, doit arriver à l'Enseignement supérieur comme Appell et Picard ». Il eut comme Maîtres à l'École et à la Faculté, Bouquet dont il devait acquérir l'exceptionnel talent d'exposition, Briot dont l'extraordinaire érudition savait merveilleusement stimuler la curiosité scientifique de ses auditeurs, et Gaston Darboux qui, par la magistrale ordonnance de ses cours et de ses travaux, exerça une influence profonde sur son jeune disciple.

Après une année passée à l'École Normale comme agrégé-préparateur, Edouard Goursat fut nommé, le 1^{er} décembre 1879, Maître de conférences à la Sorbonne. Reçu docteur en 1881, il fut, de 1881 à 1885, chargé de faire à la Faculté des Sciences de Toulouse, le cours d'Analyse mathématique. Il revint à Paris le 1^{er} novembre 1885 en qualité de maître de conférences à l'École Normale. En 1897, lors de la réorganisation des Universités, il fut nommé Professeur à la Faculté des sciences de Paris où il a enseigné jusqu'en 1935, époque à laquelle il a été atteint par la limite d'âge. Conformément au désir exprimé à l'unanimité par les collègues de M. Goursat, le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts décida qu'il resterait attaché à la Faculté en qualité de

Professeur honoraire. Par ailleurs, Edouard Goursat fit partie du corps enseignant de l'École Polytechnique, pendant trente-quatre ans, aux titres suivants : Répétiteur auxiliaire d'Analyse, du 1^{er} janvier 1896 au 25 mai 1898, Répétiteur adjoint et titulaire du 26 mai 1896 au 1^{er} octobre 1930. Enfin, de 1900 à 1929, il enseigna, à l'École de Saint-Cloud, les mathématiques aux futurs professeurs d'écoles normales.

La carrière scientifique d'Edouard Goursat a été exceptionnellement brillante et féconde. S'étendant sur plus d'un demi-siècle, ses recherches se sont déployées avec une sûreté et une maîtrise incomparables dans les sujets les plus divers et les plus difficiles de la théorie des fonctions, des équations différentielles, des équations aux dérivées partielles et des équations intégrales. Mentionnons dans une trop rapide énumération ses importants travaux sur le théorème de Cauchy, fondamental dans la théorie générale des fonctions, sur le prolongement analytique, les espaces lacunaires, les singularités des fonctions uniformes, les intégrales pseudo-elliptiques, hyperelliptiques, les intégrales abéliennes; puis, dans un autre ordre d'idées, ses recherches profondes sur les séries hypergéométriques, sur l'équation de Kummer, les transformations rationnelles des équations différentielles linéaires, sur les équations non linéaires et leurs solutions singulières, sur les invariants des équations différentielles. En Géométrie, il a aussi excellé dans les sujets les plus variés : surfaces minima, déformation des surfaces, courbes gauches, lignes tracées sur les surfaces, congruences de normales, surfaces orthogonales, etc. Mais c'est surtout à la théorie des équations aux dérivées partielles du premier ordre et du second ordre que le Maître a consacré la plus grande part de sa prodigieuse activité et de son génie créateur. Théorèmes d'existence, équations du premier ordre, critique de la définition de l'intégrale générale d'une équation aux dérivées partielles d'ordre quelconque, théorie

des caractéristiques, intégrales intermédiaires, systèmes en involution, équations à n variables indépendantes : aucun de ces sujets difficiles n'a échappé à la sagacité de l'illustre auteur qui les a régulièrement enrichis de résultats de la plus haute importance. Edouard Goursat s'est aussi associé au mouvement d'idées suscité dans le monde mathématique par les travaux de Fredholm sur les équations intégrales, et nous lui devons cette théorie des équations intégrales basée sur la méthode des approximations successives, théorie dont la simplicité et l'élégance forcent l'admiration.

L'éminent Analyste ne s'est pas seulement illustré par ses mémoires originaux, mais aussi par les nombreux et importants traités qu'il a écrits. Son magistral « Cours d'Analyse mathématique », ses « Leçons sur l'intégration des équations aux dérivées partielles du premier ordre », ses « Leçons sur l'intégration des équations aux dérivées partielles du second ordre à deux variables indépendantes », ses ouvrages sur « Le problème de Pfaff » et « Le problème de Backlund », sa « Théorie des fonctions algébriques et de leurs intégrales et l'étude des fonctions analytiques sur une surface de Riemann » publiée en collaboration avec MM. Appell et Fatou, ont mérité à leur auteur une réputation universelle de science et d'érudition. Ces traités ne sont pas seulement des livres d'enseignement, ce sont aussi des œuvres scientifiques d'une très grande valeur, empreintes d'une profonde originalité; elles resteront un des plus beaux titres de gloire de leur auteur.

Dans la personnalité si attachante d'Edouard Goursat, les qualités du professeur ne le cèdent en rien à celles du savant et de l'érudit. Tous ceux qui ont étudié dans ses livres, savent avec quelle admirable méthode l'ordonnance générale en a été conçue, avec quelle clarté et quelle précision y sont conduits et parachevés les raisonnements les plus délicats. Cette clarté, cette précision ont toujours caracté-

risé les leçons orales du Maître, préparées et exposées avec le soin méticuleux qu'il apportait à la rédaction de ses écrits. Délimitant nettement les sujets qu'il se proposait de traiter, partant d'hypothèses clairement énoncées, il développait devant ses auditeurs, en des phrases très simples, apparemment sans effort et toujours sans hâte, des raisonnements solides conduisant à des conclusions sûres. Nombreux sont ceux qui, aux leçons d'Edouard Goursat comme dans la lecture de ses livres, ont gagné le goût de la précision et de la rigueur mathématiques, alliées à la clarté d'un langage sobre et concis.

Les distinctions scientifiques les plus flatteuses ont consacré les mérites de M. Goursat. Plusieurs fois lauréat de l'Institut, il fut notamment titulaire du Grand Prix de Mathématiques en 1886, du Prix Poncelet en 1889, du Prix Petit d'Ormoy en 1891. Présenté par la Section de Géométrie de l'Académie des Sciences successivement en 1887, en 1889, 1892, il fut élu Membre de l'Institut le 19 mai 1919. De nombreuses sociétés scientifiques françaises et étrangères tinrent à l'honneur de le compter parmi leurs membres. Inscrit à la Société mathématique de France dès 1881, il en devint Membre du Conseil et en fut aussi le Président (1895). Correspondant de la Société Mathématique de Kharkof, Membre du « Circolo matematico di Palermo » et de la « Reale Accademia dei Lincei » de Rome, il collabora à l'Encyclopédie des Sciences Mathématiques pures et appliquées et fit partie du Comité de Rédaction des Annales Scientifiques de l'École Normale Supérieure de Paris. En ce qui concerne notre pays, E. Goursat était depuis 1920 Correspondant de la Société Royale des Sciences de Liège et depuis 1924, Associé de l'Académie Royale de Belgique. En 1934, l'Université de Liège lui avait conféré le titre de docteur en sciences *honoris causa*.

Edouard Goursat fut un modeste et un homme de grand

cœur. Ses élèves apprenaient le plus souvent par d'autres les belles découvertes qui lui étaient dues. Doux, affable, il accueillait avec une bonne grâce charmante ceux qui sollicitaient ses conseils, et mettait généreusement à leur disposition les ressources de sa longue expérience et de son vaste savoir. Au témoignage de ses collègues, il alliait, dans le jugement des examens, à la sérénité et à l'objectivité d'une très haute conscience professionnelle, une indulgence souriante pour les fautes imputables à la fatigue ou à l'effolement d'un candidat désarmé. Autant que de son dévouement exemplaire à sa tâche professorale, ses élèves lui savaient gré de sa grande et naturelle bonté, et résumaient leur vénération et leur attachement pour le Maître en l'appelant « le père Goursat ». La sympathie émue et vive des collègues et des disciples de l'illustre Professeur, l'admiration que le monde savant a vouée à son œuvre ont été magnifiquement exprimées à l'occasion de son jubilé scientifique, célébré à Paris, le 20 novembre 1935.

Goursat n'a pas voulu de discours officiels à ses obsèques. Seul, à la gare, au départ du train qui emportait le corps de l'illustre défunt vers la ville de Tulle, où les funérailles allaient être célébrées en l'église cathédrale, M. Gaston Julia, devant un petit nombre d'amis et de disciples fidèles, rendit un suprême hommage à la mémoire du grand savant. Qu'il nous soit permis, en terminant ces lignes, de réitérer l'expression de notre fervente gratitude envers celui qui fut pour nous un Maître vénéré et restera pour tous un très noble modèle de science, de simplicité et de bonté !

R. H. GERMAY.

Liber Memorialis

L'Université de Liège de 1867 à 1935

NOTICES BIOGRAPHIQUES

publiées par les soins de M. Léon Halkin avec
introduction historique de M. Paul Harsin.

Trois volumes gr. in-8° de 829, 643 et 410 pages; sept
planches.

* * *

Le Recteur de l'Université de Liège a l'honneur de porter à la connaissance des Amis de l'Université la sortie de presse de ce monumental ouvrage, fruit de la collaboration du corps professoral tout entier. Ces trois volumes retracent la carrière des professeurs et chargés de cours qui ont enseigné dans nos Facultés depuis la publication du Liber memorialis de 1867. Ils sont précédés d'un historique de l'Université de Liège depuis 1817 et de vingt tableaux statistiques.

Jusqu'au 1^{er} avril 1937 le prix de souscription d'un exemplaire est de 110 frs belges pour la Belgique et de 26 belgas pour l'étranger (tous frais compris). Passé cette date, le prix de vente sera porté à 180 frs.

Il suffit de virer le montant de cette somme au compte de chèques postaux n° 872.90 de M. Lemeunier, Place du XX Août, 7 à Liège, en indiquant au dos du talon du chèque l'adresse à laquelle l'envoi doit être effectué.

Chronique

Nominations

Assistants

M. L. Gailly, nommé assistant du cours d'encyclopédie de la philologie classique, d'exercices philologiques sur les langues latine et grecque par arrêté royal du 20 octobre 1936.

Mlle S. Debeve, nommée assistante du cours d'allemand par arrêté royal du 20 octobre 1936.

M. R. Henry, professeur à la section d'Athénée de l'Etat à Stavelot, est détaché pour un terme de 2 ans à l'Université, en qualité d'assistant du cours de philologie latine, arrêté royal du 2 décembre 1936.

M. L. Calembert, nommé assistant du cours de géologie, par arrêté royal du 18 décembre 1936.

Distinctions scientifiques

M. C. Dejace, nommé président de la Commission des accidents du travail.

M. C. Stainier, nommé en qualité de membre de la Commission de la pharmacopée.

M. P. Nève de Mévergnies, a reçu le Prix Binoux de l'Académie des Sciences pour son ouvrage sur Van Helmont.

M. M. Paquot, nommé membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen.

M. L. Dautrebande, nommé membre *Honoris Causa* de la Société thérapeutique de Paris.

M. E. Malvoz, nommé membre associé de l'Académie de Médecine de Paris.

Distinctions honorifiques

Ordre de Léopold

Grand Officier : J. Deruyts, M. Wilmotte.

Commandeur : L. Meurice, J. Feller.

Officier : R. Verdeyen, C. Van den Borren, O. Gilbert.

Chevalier : F. Albert, V. Henri, P. Van Pée.

Ordre de la Couronne

Commandeur : L. de Beco.

Officier : G. Batta, H. Chauvin.

Ordre de Léopold II

Grand-Croix : C. Dejace.

Officier : C. Defrecheux.
